

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 81345 du 3 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique - mécaniciens cellules et moteurs »

NOR : INTJ1426792S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 13 novembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique - mécaniciens cellules et moteurs » est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Bétourné, Denis Nigend: 135 518

Froehlicher, Christian Nigend: 150 132

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Mourot, Pierre-François Nigend: 174 263

Fanjat, François Nigend: 174 530

Baladier, Philippe Nigend: 177 857

Petit, Laurent Nigend: 180 612

Lhéoté, Sébastien Nigend: 183 433

Grondin, Régis Nigend: 161 018

Garrelis, Laurent Nigend: 170 765

Capron, Gilles Nigend: 155 918

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Hamaide, Thibaut Nigend: 239 213

Le Vaillant, Bastien Nigend: 248 027

Rousseau, Mickaël Nigend: 231 787

Roirand, Cédric Nigend: 311 303

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

Tharreau, Éric Nigend: 233 466

Moreira, Anthony Nigend: 323 294

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
P. MAZY